

BÂGÉ-LE-CHÂTEL

Bulletin municipal 2024

Bâgé-le-Châtel



SOMMAIRE

État-civil	p.2	Le comité de jumelage du canton de Bâgé	p.9
Mot du maire	p.3	L'office de tourisme	p.10-11
Fiances	p.4	Marché hebdomadaire	p.12
Urbanismes	p.5	UM3BD	p.13
Octobre rose	p.6	Club de l'Automne	p.14-15
Pompiers	p.7	Racontons notre visite de la Mairie et de la poste	p.16
Adil 01	p.8	Randonnées pédestres	p.17
CCAS	p.8	Environnement	p.18-19
Maison de rééducation	p.8	Annonces	p.20

ÉTAT-CIVIL

13 naissances et 3 mariages pour l'année 2023

Décès :

- Bernard CLÉMENT veuf RENARD..... 2 février
- Aimée Baptistine BRIDON veuve LARUE2 4 février
- Renée LAÏKO veuve ROQUES 17 mars
- Renée Eugénie COTTAZ veuve NOMBRET 3 avril
- Marie Madeleine MONIN veuve KESTER..... 5 avril
- Christian Jean Marius PARRIAUX 14 avril
- Claude Céline Andrée BONNAMOUR..... 8 mai
- Ferdinand Gérard Gabriel BUIS époux CORDIER 4 juillet
- Lucette Christiane Simone BONNAND 27 juillet
- Paulette VERDELET épouse JOSSERAND..... 6 août
- Romain Laurent MERONI..... 28 août
- Jacqueline Hélène Henriette MARTIN veuve CARRON . 10 septembre
- Jean-Claude JOLY époux CHAMPLIAU 27 octobre
- Assia VESELJI..... 10 novembre
- Angèle Jeannine PERRET veuve MONIN..... 17 novembre
- Christian Julien CHATELET époux BONHOMME 17 novembre
- Renée DEBOURG veuve COLIN..... 21 novembre
- Michelle Renée Georgette CUVELIER veuve JAILLET..... 9 décembre



MOT DU MAIRE

Rendez-vous incontournable,
le bulletin municipal permet de faire le lien entre nous tous.

Comme chaque année un bilan s'impose. Après plusieurs mois d'efforts et avec de nombreux problèmes la salle polyvalente a pu être inauguré. Le Président du Conseil Départemental, le Président de la communauté de commune Bresse et Saône, les maires des communes voisines, des élus, divers représentants des corps de l'état étaient présents ainsi que des habitants.

Cet outil est disponible aussi bien aux associations qu'au particuliers, il suffit de le réserver.

Le marché du vendredi après midi termine sa première année pleine. Après quelques ajustements il à trouver sa vitesse de croisière de plus en plus plébiscité par les habitants. C'est à nous tous de la pérenniser.

Le projet de transfert de la bibliothèque est en phase de préparation, aussi bien technique que financière. L'objectif est d'ouvrir les locaux pour septembre 2024.

Pour la voirie, des études sont menées sur divers sites : Place de l'Épéron pour la continuation du chemin de Ronde, carrefour de la Grande Rue-Feillens-Replonges pour la sécurisation et la récupération des Eaux Pluviales, revêtement du lotissement de la Griffonière après la rénovation des conduites d'eau potable. Objectif 2025 pour ces projets.

Comme le montre la photographie, l'école est venue visiter la Mairie. Gageons que cette visite très instructive et très sympathique fera de ces élèves de futurs citoyens attentifs aux collectivités et aux personnes qui les entourent.

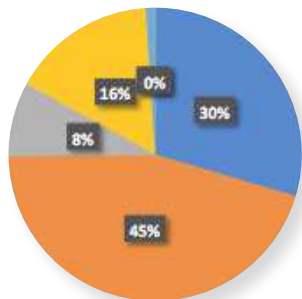
Tous mes remerciements aux acteurs de la vie publique que sont les employés communaux, les enseignants, les pompiers volontaires, les commerçants, les associations et surtout leurs bénévoles pour la qualité et le bien vivre de la commune de Bâgé-le-Châtel.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux de santé, de réussite et de joie pour l'année 2024.



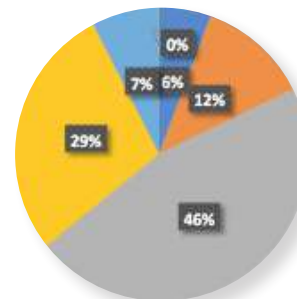
FINANCES

Fonctionnement dépenses



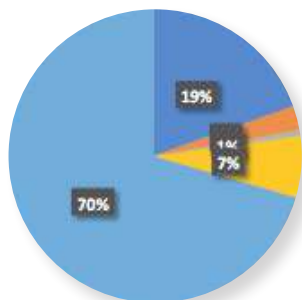
- Charges à caractère général 189 544 €
- Charges de personnel 290 153 €
- Virement à la section d'investissement 52 286 €
- Autres charges gestion courante 102 386 €
- Charges financières 6 129 €
- Charges exceptionnelles 500 €

Fonctionnement recettes



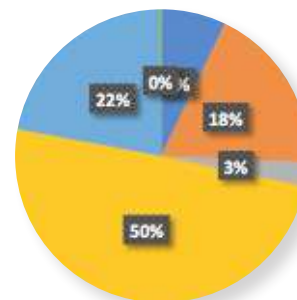
- Excédent antérieur reporté 3 694 €
- Produits des services 78 455 €
- Impôts et taxes 298 480 €
- Dotations et participations 183 710 €
- Autres produits gestion courante 48 000 €
- Produits financiers 500 €

Investissement dépenses



- Solde d'exécution reporté 142 642 €
- Opérations patrimoniales 19 090 €
- Subventions d'investissement 4 400 €
- Remboursements d'emprunts 48 804 €
- Immobilisations corporelles 513 726 €

Investissement recettes



- Virement de la section de fonct. 52 286 €
- Produits des cessions 135 000 €
- Opérations patrimoniales 19 090 €
- Dotation fonds divers, réserves 361 634 €
- Subventions d'investissement 15 865 €
- Emprunts et dettes assimilées 2 000 €

URBANISME

ASSAINISSEMENT-EAU :

L'étude pour la rétrocession à la communauté de commune Bresse et Saône est en cours de réalisation. Elle se poursuivra sur plusieurs mois et aboutira à la date du 1er janvier 2026.

Pour une meilleure répartition des flux une étude est menée pour la mise en œuvre d'un système de vannes à manchons pneumatiques. Il serait géré par un automate situé dans le local récemment construit, ce qui permettra d'optimiser le traitement des effluents avant rejet à la rivière.

Le syndicat des eaux a réalisé cette année d'importants travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable. La Grande Rue, la rue Condamnale, la rue Gargasson et la rue de l'Hopital. Une dernière tranche est envisagée pour 2024 dans le lotissement de la Martinette. Toutes ces actions permettront une meilleure gestion de l'eau et une protection pour cette ressource qui tend à se rarifier.

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

La salle polyvalente a été inaugurée le 7 avril 2023 en présence du président du Conseil Départemental et de nombreux élus, les nécessaires travaux de modernisation vont permettre à ce lieu d'accueillir dans de bonnes conditions les différentes activités associatives ou personnelles.

Le projet phare de cette année sera le déplacement de la bibliothèque dans l'ancienne salle du tri postal. En effet ce local étant restitué à la commune il nous a semblé opportun de l'aménager. La surface sera doublée par rapport à l'existant, la distribution intérieure avec des zones dédiées à la lecture, aux échanges. Un coin tisanderie et une zone « jeune public » complètera ce lieu de découverte et de rencontre. Par la suite l'actuelle bibliothèque sera transformée en appartement locatif.

Par ailleurs une campagne de travaux de zinguerie sur l'ensemble des bâtiments communaux sera menée pour pérenniser le bâti.

VOIRIE :

Plusieurs projets sont à l'étude et doivent être menés en 2024 pour une réalisation en 2025.

Il s'agit de la Place de l'Eperon dont l'aménagement amorcera le dernier tronçon du chemin de Ronde. Le carrefour de la Grande Rue avec les routes de Feillens et Replonges, intersection de trois voies départementales qui pose des problèmes de vitesse, de priorité mais aussi de gestion des eaux pluviales.

Le lotissement de la Griffonnière par le biais du syndicat des eaux aura son réseau d'eau potable rénové en 2024, il sera alors grand temps de refaire le revêtement en 2025. Pour la partie sud-est du chemin de Ronde, des achats de terrains seront nécessaires pour permettre les futurs agencements.



OCTOBRE ROSE

La maison de santé de Bâgé-le-Châtel a organisé, samedi 7 octobre à l'occasion d'OCTOBRE ROSE, une matinée sportive (pilâtes et gymnastique musculaire) animée par M^{me} Charpigny Valérie, dans le but de promouvoir la prévention du cancer du sein dont l'activité physique fait partie. Les professionnels de la maison de santé et de Bâgé-le-Châtel (sage-femme, infirmières, orthophonistes, pharmaciens) présents étaient accompagnés par l'association Les Fées Papillons dont Mr Stévigny Christian (Reiki, Jin Shin Jyustu, levage de feu), Mme Ferrand Laurence (socio-coiffeuse), M^{me} Neveu Pascaline (magasin de matériel médical spécifique), M^{me} Corgier Camille (naturopathe et santé naturelle) et M^{me} Buiron Adeline (massages ayurvédiques et créations de cosmétiques naturels).

Le but de cette action est de diffuser l'importance du dépistage précoce, initier tous les âges à l'autopalpation et informer sur les facteurs de risque afin de réduire la prévalence de la maladie.

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées que ce soit pour les séances de sport ou pour rencontrer les différents intervenants. Cette action fut encore une fois très appréciée.

Nous tenons à remercier tous les participants, et également : Colruyt, le crédit agricole et la mairie de Bâgé-le-Châtel pour leur soutien, tous les professionnels de santé de la maison de santé et extérieurs à la maison de santé (sage-femme, infirmières, orthophonistes, pharmaciens), ainsi que tous les intervenants. Nous nous retrouverons le 1^{er} samedi du mois d'octobre 2024 pour une 4^e édition.



POMPIERS

Bulletin annuel des Pompiers du SLIS des 3 Bâgé – Dommartin - 1^{er} décembre 2023

Depuis quelques mois, le nom de notre caserne a changé : nous ne parlons plus de CPI (Centre de Première intervention) pour les pompiers des corps communaux, mais de SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) par opposition au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour les casernes du corps départemental.

Bilan des interventions 2023 :

Répartition des interventions par communes et par types d'interventions du 1^{er} janvier au 30 novembre 2023 :

2019 : 207 interventions / 2020 : 269 interventions / 2021 : 186 interventions / 2022 : 215 interventions.

	INC	SAP	AVP	OD	Totaux
Bâgé-Dommartin	7	63	16	62	148
Bâgé-le-Châtel	2	18	4	6	30
Saint André-de-Bâgé	3	10	1	8	22
	12	91	21	76	200

En cas de fuite sur le réseau d'eau potable, appeler le service d'urgence eau potable de SUEZ : 09 77 401 130. Inutile d'appeler les pompiers, nous ne sommes pas habilités.

Effectifs :

Pas de départ en retraite en cette fin 2023 mais plusieurs cessations d'activité pour des raisons personnelles ou professionnelles (Lucas BROUSSE et Jordan SOUCHON) et cinq recrutements en cours : Emeric POIVEY, Léna BROYER, Clara FERREIRA, Arthur BOBE, trois jeunes concitoyens de Bâgé-Dommartin et Bâgé-le-Châtel, Rémi ALIX de Bâgé-Dommartin en double engagement avec la caserne de Feillens, ainsi que Romain DIOCHON et Johan RABUEL qui ont tous les deux brillamment validé leur brevet JSP en octobre dernier. Ainsi, notre caserne compte au 1^{er} janvier 2024 seulement 22 Sapeurs-Pompiers opérationnels. Nous avons donc toujours et encore grandement besoin de recruter : si vous habitez à moins de 8 minutes de la caserne, les Sapeurs-Pompiers vous accueilleront avec plaisir parmi eux. Pour tout renseignement, contacter le chef de centre Thierry RION au 06 24 39 80 21. Vous pouvez aussi vous rendre à la caserne tous les vendredis soir vers 19h30 au moment des prises de garde.

Formations, grades et médailles 2023 :

Comme chaque année, 9 manœuvres mensuelles ont eu lieu sur les différents thèmes qui couvrent l'ensemble des situations rencontrées en intervention. Tous les Sapeurs-Pompiers actifs ont aussi suivi une journée de recyclage obligatoire « secourisme » le 7 octobre 2023 encadrée par deux moniteurs du Centre de Secours de Pont-de-Veyle.

Certains de nos pompiers ont suivi plusieurs stages cette année :

- Coline CHAFFAUD a validé sa formation « équipier opérations diverses » en avril 2023 qui marque la fin de sa formation initiale.
- Guillaume DUROCHAT, en double engagement avec le CS de Pont-de-Veyle, a validé deux formations : « accompagnateur de proximité » en octobre 2023 et « équipier feux de forêts » en octobre 2023.
- Louna ECOCHARD a réussi à valider la totalité de sa formation initiale en un an seulement avec trois formations : « prompt secours » en février 2023, « équipier protection incendie » en mai 2023 et « équipier opérations diverses » en juin 2023. Belle performance !

À l'occasion de notre Sainte Barbe le samedi 2 décembre dernier, Coline CHAFFAUD et Louna ECOCHARD ont reçu la distinction de Sapeur 1^{ère} classe qui vient couronner l'achèvement de leur formation initiale. Edith RENAUD et Antoine PAQUET le grade de caporal, Elodie DEGABRIEL et Guillaume DUROCHAT le grade de sergent, Thierry RABUEL et Franck GAUTHIER le grade d'adjudant et Lionel DUROCHAT le grade d'adjudant-chef.

Manifestations et cérémonies :

Cette année, les Sapeurs-Pompiers ont participé aux cérémonies officielles : le 26 mars, le 08 mai, le 14 juillet et 11 novembre. Du côté de l'amicale, la vente de tête de veau et de bréchets de poulet en mars 2023 a été un franc succès. RDV le dimanche 03 mars en matinée à la caserne pour renouveler cette vente !

En janvier 2023, le CPI a accueilli les élèves de la MFR de Bâgé-le-Châtel et a participé à trois manifestations : Carnaval de Saint-André-de-Bâgé en février 2023, parcours sportif de Cormoranche/Saône en avril 2023 et forum des associations en septembre 2023.

Adjudant-chef Lionel DUROCHAT
Pour le chef de centre, Lieutenant Thierry RION



ADIL 01

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.



ADIL de l'Ain
34 rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg en Bresse
Tel : 04.74.21.82.77
Mail : adil@adil01.fr
Site internet : adil01.org

CCAS

- Le 16 octobre 2023, la vente de brioches au profit de l'ADAPEI a permis de reverser la somme de 287€ à cet organisme.
- Le samedi 16 décembre 2023, les membres du CCAS remettaient les colis de Noël aux personnes âgées, originaires de la commune, résidant en EHPAD.
- Le prochain repas des aînés organisé par la municipalité sera le samedi 16 mars 2024.



MAISON DE RÉÉDUCATION

La maison de rééducation des Bâgé est composée de **deux orthophonistes** (Océane Damblon et Valérie Cormier) et de **trois kinésithérapeutes** (Mélanie Perrier, Cécilia Nevoret et Thibault Fréville) qui se déplacent aussi à domicile.
Elle se trouve au 289 Route de Montrevel à Bâgé-la-Ville.

 Tel : 03.85.36.47.89

LE COMITÉ DE JUMELAGE DU CANTON DE BÂGE

L'ex-canton de Bâgé est jumelé avec la ville de Bad-Waldsee depuis 1991.

Le serment de jumelage a été signé entre les communes de l'ex-canton de Bâgé et la commune de Bad-Waldsee.

Cette ville est située au nord du lac de Constance, dans la région du Bade-Wurtemberg en Allemagne. Le Comité de Jumelage centralise les informations et coordonne les échanges entre les deux territoires.

Toutes les associations et tous les bénévoles peuvent s'investir au sein du Comité de jumelage

Pour soutenir ses actions, le Comité va réaliser une vente à emporter de choucroute et bières **le samedi 20 janvier 2024**.



Une découverte de Bad-Waldsee est prévue **du 10 au 12 mai 2024**. Ce voyage est organisé par le Comité de Jumelage et ouvert à tout public. Meilleurs vœux, et au plaisir de vous faire partager les joies de nos échanges interculturels.

Le Comité se tient à la disposition de tout groupe ou association initiateur d'un projet.

🌐 jumelage-bage-badwaldsee.mozello.fr

f facebook.com/jumelagebagebadwaldsee

✉ jumelagebage@gmail.com

☎ 06 99 68 61 26



L'OFFICE DE TOURISME

Les actualités de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux

Une équipe technique à nouveau au complet !

Frédérique Couturier, directrice de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux a eu le plaisir de voir son équipe au complet avec l'arrivée définitive de Karin Maassen en avril 2022 et de Justine Ferrand en octobre 2022, l'office de tourisme retrouve ainsi un fonctionnement optimal pour l'ouverture toute l'année des 2 bureaux d'accueil et pour assurer les autres missions. Karin est plus particulièrement chargée des réservations groupes, du suivi des prestataires du territoire, de la mise en ligne, via notre base de données Apidae, des itinéraires de randonnées pédestres et vélos. Quant à Justine, elle s'occupe de la promotion et de la communication, du suivi des animations et expositions proposées par l'office de tourisme. Référente Apidae, elle s'occupe aussi de la mise à jour des évènements.

À l'été 2023, on retrouve enfin une fréquentation normale d'avant covid avec une belle progression des touristes français comme étrangers (plus 17% par rapport à 2022). La météo très favorable jusqu'en octobre a également prolongé la saison.

Belle saison pour le bateau « Ville de Pont-de-Vaux II ». Du 17 avril au 10 octobre, 7700 passagers, soit une augmentation de 18% par rapport à 2022 ont profité des croisières sur la Saône ou la Seille. Pour assurer cette activité l'Office de Tourisme a recruté 7 saisonniers.

2 visites guidées de Bâgé-le-Châtel et 2 visites guidées de Pont-de-Vaux organisées par l'Office de Tourisme ont permis à 56 personnes (au total) de découvrir les secrets du patrimoine de ces 2 cités.

Les Journées Européennes du Patrimoine :

Comme chaque année, l'office de tourisme, en lien avec les sites touristiques, les associations culturelles et les mairies du territoire, a établi et diffusé un programme recensant les différentes visites du territoire. 434 visiteurs cette année, sans compter la fréquentation des 400 ans du Duché de Pont-de-Vaux organisé le même week-end.

ANIMATIONS

Cette année encore, Les bénévoles de l'office de tourisme n'ont pas ménagé leurs efforts et mis en place un grand nombre d'animations au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel et sur le territoire:

Les expositions thématiques :

- Exposition pédagogique sur les jeux olympiques et paralympiques avec l'association "24 pour tous" en janvier février
- Exposition concours photos en octobre et novembre sur les thèmes "Ouvrez l'oeil sur Bâgé-le-Châtel" et "Les caprices de la météo" qui a présenté 60 photos de 21 photographes amateurs
- Expo cadeaux de Noël en décembre : Artisans, artistes et producteurs de la région ont mis en avant leur savoir-faire avec une grande variété de produits et d'objets : bijoux, produits du terroir, artisanat... un véritable écrin aux couleurs de Noël !

Les expositions artistiques :

Chaque mois, d'avril à Septembre, des expositions artistiques présentent les œuvres d'artistes locaux ou régionaux, au Bureau d'Informations Touristiques de Bâgé-le-Châtel.

Les animations grand public :

- Le 1^{er} Festival d'Aquarelle en Bresse et Saône du 17 au 21 juin a remporté un vif succès avec 1300 personnes accueillies à l'église de Saint-André-de-Bâgé pour admirer les œuvres des participants et 700 personnes ont assisté aux démonstrations d'artistes de renommée nationale et internationale
- La randonnée pédestre dimanche 22 octobre au départ de l'espace du chêne à Manziat a comblé les 186 participants qui ont parcouru les 3 circuits (8, 13 et 18 km) concoctés par les bénévoles et dégusté une assiette conviviale à l'arrivée grâce au soutien fidèle de plusieurs producteurs et commerçants locaux. Un grand merci à tous !

PERSPECTIVES

L'office de tourisme continue à favoriser le développement touristique grâce à différentes actions :

- Visiter les prestataires (chambres d'hôtes, hôtels, campings, restaurants) ce qui permet de faire connaissance avec leurs entreprises, de diffuser les brochures du territoire, de les informer sur les services de l'office de tourisme.
- Favoriser le développement d'une offre nature autour d'itinéraires vélo sur le territoire pour les touristes en séjour et les excursionnistes (boucles loisirs de 20 à 30 km maximum) en collaboration avec Aintourisme et la communauté de communes Bresse et Saône.
- Conforter l'offre de randonnée pédestre en travaillant avec la communauté de communes à la promotion de 32 circuits (balisage, panneau de départ, plans) avec un panneau d'informations dans toutes les communes et la réalisation à terme d'un nouveau topo guide regroupant tous les circuits du territoire.
- Rééditer nos brochures touristiques : guides des restaurants, guide et carte touristique
- Mise en ligne d'un nouveau site internet pour le bateau www.bateau-bresse-saone.com qui propose réservations et paiements en ligne pour la billetterie et les bons cadeaux croisières.

L'équipe de bénévoles motivés reconduira l'ensemble des animations, hormis le Festival de l'aquarelle qui deviendra la « Biennale d'aquarelles en Bresse Val de Saône ». La prochaine édition est fixée du 14 au 19 juin 2025 !

CÔTÉ PRATIQUE

Nous contacter :

- 📍 **Office de tourisme du pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux** : 2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux (03 85 30 30 02)
- 📍 **Bureau d'information touristique** : 2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel (03 85 30 56 66)
- ✉ contact@bage-pontdevaux-tourisme.com
- 🌐 www.bage-pontdevaux-tourisme.com
- 📘 <https://www.facebook.com/bresseetsaonetourisme>
- 📷 Instagram: [bage_pontdevaux_tourisme](https://www.instagram.com/bage_pontdevaux_tourisme)

Pour les croisières à bord du bateau restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 » www.bateau-bresse-saone.com



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Chaque vendredi, de 16h à 19h, a lieu un marché de produits locaux sur la place du jeu de l'arc. Son succès est grandissant et encourageant.

Le 15 décembre, les animations de Noël ont complété l'offre habituelle et ont ainsi créé une ambiance festive et conviviale.



UM3BD

Un peu d'histoire pour commencer...

En 1924, une équipe de passionnés de musique s'est rassemblée pour former une association dénommée « Fanfare des trois Bâgé ». À ses débuts, celle-ci comptait une quarantaine de sociétaires. Malheureusement la seconde guerre mondiale força la mise en sommeil de l'association comme beaucoup d'autres pendant l'occupation. A la libération elle reprend ses activités et les répétitions compte un effectif de trente à quarante musiciens. Puis n'ayant plus rien d'une fanfare, elle a changé d'appellation et se nomme désormais **Union Musicale des 3 Bâgé-Dommartin ou UM3BD**.

L'UM3BD c'est quoi ?

- Des cours d'éveil musical pour les petits de 3 à 6 ans,
- Des cours musicaux (solfège et instruments d'harmonie) pour enfants et adultes à partir de 7 ans,
- Un orchestre école : Armonia où les musiciens débutants s'exercent pour ensuite pouvoir intégrer le « grand orchestre »,
- L'Harmonie, orchestre qui regroupe tous les musiciens,
- Une chorale : Chorélia, créée depuis 2008.

Nos manifestations :

Sur le territoire des communes des 3 Bâgé Dommartin, l'Harmonie donne au minimum 2 concerts par an, assure la partie musicale des cérémonies officielles (11 novembre, Ste Barbe, 19 mars, 8 mai et 14 juillet) et l'animation musicale de défilés festifs (fête patronale, conscrits, carnaval). Par ailleurs, depuis plusieurs années, vous pouvez retrouver l'UM3BD et sa traditionnelle vente de gaufres bressanes lors du marché aux puces de Bagé le Châtel.



Évènements :

Cette année, la société fêtera ses **100 ans**.

Sont notamment prévus :

- un concert de gala le 29 juin 2024 avec l'orchestre départemental « IAINstrumental »,
- un festival le 30 Juin 2024 avec des sociétés de musique voisines et une animation festives par les associations locales,
- deux concerts exceptionnels les 14 et 15 Décembre 2024 avec une pièce musicale spécialement commandée par l'UM3BD à M Ott SCHWARZ, compositeur autrichien.

D'autres animations auront lieu tout au long de cette année anniversaire ; on ne vous en dit pas plus pour le moment... cependant on espère vous voir nombreux !

En attendant...

Si vous ne voulez rien rater de l'actualité de l'association musicale de votre commune, sachez que celle-ci est disponible sur **Facebook (@UM3BD)**, **Instagram (@um3_bd)** et possède également un **site internet (um3bd.free.fr)**



CLUB DE L'AUTOMNE

Le Club de l'Automne a été créé en avril 1979 afin de rompre l'isolement des personnes âgées et à la tête duquel se sont succédés différents(tes) présidents(tes) au cours de ces décennies. Les rencontres ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois du 1^{er} septembre au 31 mai de l'année suivante à l'ancienne salle de cantine mise gracieusement à notre disposition par la commune.

Depuis sa création, le Club a compté de 50 à 60 adhérents heureuse de se retrouver pour passer de bons après-midis à jouer aux cartes, à divers jeux de société ou tout simplement à discuter entre copains et jouer à la pétanque durant les mois d'été.

Actuellement, le Club compte 35 adhérents et le bureau se compose de 6 membres. Les adhérents avançant en âge, les 2 concours de cartes, le concours de pétanque, le thé dansant et par voie de conséquence la sortie de printemps ont dû être annulés, mais le plaisir est toujours là pour se rencontrer.

Le bureau invite les personnes qui le désirent, tout d'abord pour maintenir le club en place et pour apporter de nouvelles idées d'activités, sorties...

L'assemblée générale se tiendra le 24 janvier 2024 à l'ancienne salle de cantine à 14h.





RACONTONS NOTRE VISITE DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE :

« On est allé rencontrer Monsieur le Maire pour lui poser des questions (Noélie). Dans la mairie, il y avait le bureau de sa secrétaire, une salle de mariage et le bureau de Monsieur le Maire (Julia). Il y avait des drapeaux de la France, notre pays (Roxane) et des affiches de notre village et de la France (Mathilde). Dans le bureau, il y avait une photo d'Emmanuel Macron (Enzo) : C'est notre président de France (Louis M); C'est lui qui surveille la terre (Amaury) et qui parle à la télé (Enzo) ».

Ce qu'on a appris en lui posant nos questions :

« On vient à la mairie pour faire des mariages (Maxime) et parfois, pour faire des baptêmes (républicains) (Mathilde), pour poser des questions (Lewis), pour inscrire des personnes qui sont mortes (Julia) et aussi les bébés qui naissent (Amaury). Le maire, c'est le chef du village, mais il a lui aussi un grand chef, c'est Emmanuel Macron (Lewis) ».

Son travail : « Il travaille tous les jours sur des dossiers sauf le dimanche, et parfois il se lève la nuit quand il y a quelque chose de grave comme un accident ou le feu et va voir ce qui se passe (Lewis). Il s'occupe de la propreté de Bâgé-le-Châtel (Julia).

Il s'occupe des travaux et aussi il achète du matériel pour la classe, pour l'école (Ilyana). Il s'occupe des spectacles et de la bibliothèque (Lewis). Il ne dort pas à la mairie (Louis ML). Il travaille avec une équipe (Lewis).

Le Maire nous a montré son écharpe qu'il met pour les mariages, comme le drapeau de la France (Julia).

Avant de partir, il nous a offert des petits gâteaux (Aaron). Et il nous a montré la salle des fêtes où on fait des spectacles, avec une scène (Théa) ».

« On a fini l'après-midi à la poste où on a vu Cathy (Roxane). C'est elle qui dépose les lettres dans notre boîte aux lettres le matin (Mathilde) et elle travaille toute seule.

Ensuite, on est rentré en passant par la Tour de l'Hôpital (Enzo) quand, aux temps des chevaliers il y avait des remparts (Lewis) ».

Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	11	27	23	13	17	27	19



RANDONNÉES PÉDESTRES

Les élus de la Communauté de communes ont décidé de mener un projet de refonte de l'ensemble des chemins de randonnées présents sur le territoire Bresse et Saône.



Voici quelques chiffres de ce projet :

- 20 communes
- 30 circuits dont parmi-eux 21 d'origines, 8 renommés, 7 supprimés et 9 créés
- Plus de 300 kilomètres de sentiers balisés et entretenus

Avec la participation des élus de chaque commune et des agents technique, tous les sentiers ont été rebalisés dans leur totalité avec des supports directionnels plus durables dans le temps pour ne pas perdre la trace.

Les panneaux de départ présents dans chaque commune bénéficieront d'une nouvelle carte avec les nouveaux tracés.

Les dépliants donneront une visibilité sur l'ensemble des 30 circuits et vous permettront d'avoir accès aux informations de chacun des circuits :

- En flashant le QR code pour avoir les tracés avec précision sur son portable
- En identifiant et vous rendant aux différents panneaux de départ de chaque commune
- En imprimant la fiche technique du circuit (sur Ain Outdoor) depuis chez vous ou en vous rendant aux offices de tourisme

Les circuits seront numérisés et accessibles sur les différents sites spécialisés de randonnées pédestres comme :

- Ain Outdoor (plateforme créée par le Département de l'Ain)
- Open Runner
- Viso rando
- IGN rando
- Etc.

Ce projet de refonte arrivera à son terme pour le début de la saison touristique au printemps prochain donc suivez les prochaines informations sur le site internet et la page Facebook de la Communauté de communes Bresse et Saône ou auprès des offices de tourisme.

50 Chemin de la Glaine
01380 Bâgé-le-Châtel
Tel. 03.85.36.37.18 - Fax : 03.85.30.59.55
accueil@ccbresseetsaone.fr
www.ccbresseetsaone.fr



ENVIRONNEMENT



La Communauté de communes Bresse et Saône vous donne les différentes actualités liés au domaine de l'environnement.

- Pour les communes du Sud
- Pour les communes du Nord

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE COLLECTE :

Depuis le lundi 4 septembre 2023, le camion de collecte passe tous les 15 jours (collecte en C 0,5) sur le secteur Sud qui est l'ex-Communauté de communes du Pays de Bâgé.

Passage en semaines paires :

- Lundi : Bâgé-la-Ville (Bâgé-Dommartin)
- Mardi : Replonges
- Mercredi : Feillens
- Jeudi : Manziat / Vésines / Asnières-sur-Saône

Passage en semaines impaires :

- Jeudi : Saint-André-de-Bâgé / Bâgé-le-Châtel / Dommartin (Bâgé-Dommartin)

Au 1^{er} janvier 2024, les communes du Nord (ex-Communauté de communes de Pont-de-Vaux) passeront eux-aussi au ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours (collecte en C 0,5).

Passage en semaines paires :

- Lundi : Reyssouze / Chavannes-sur-Reyssouze

Passage en semaines impaires :

- Lundi : Boz / Ozan / Chevroux / Reyssouze
- Mardi : Pont-de-Vaux
- Mercredi : Gorrevod / Saint-Etienne-sur-Reyssouze
- Jeudi : Arbigny / Saint-Bénigne / Sermoyer

En cas de jour férié, les jours de collecte sont décalés au jour suivant (ex : lundi pour mardi jusqu'à jeudi pour vendredi).

CALENDRIER DE COLLECTE À IMPRIMER :

Pour la nouvelle année 2024 et afin de ne pas manquer les passages des camionspoubelles, chaque commune bénéficiera de son calendrier de collecte à imprimer depuis chez vous.

Rendez-vous sur notre site internet au début de l'année pour retrouver votre calendrier personnalisé : www.ccbresseetsaone.fr

HORAIRES DÉCHETTERIE :

Votre déchetterie à Feillens est ouverte :

- Lundi : 09h00-12h00 / 13h30-18h00
- Mardi : 13h30-18h00
- Mercredi : 13h30-18h00
- Jeudi : 13h30-18h00
- Vendredi : 13h30-18h00
- Samedi : 09h00-12h00 / 13h30-17h50/18h00
- Dimanche : fermée

La plateforme de déchets verts Racine est ouverte :

- Lundi : 09h30-12h00 / 13h30-17h30
- Mardi : 09h30-12h00 / 13h30-17h30
- Mercredi : 09h30-12h00 / 13h30-17h30
- Jeudi : 09h30-12h00 / 13h30-17h30
- Vendredi : 09h30-12h00 / 13h30-17h30
- Samedi : 09h30-12h00 / 13h30-17h30
- Dimanche : fermée

Votre déchetterie à Pont-de-Vaux est ouverte :

- Lundi : 13h30-18h00
- Mardi : 13h30-18h00
- Mercredi : 13h30-18h00
- Jeudi : 13h30-18h00
- Vendredi : 13h30-18h00
- Samedi : 09h00-12h00 / 13h30-18h00
- Dimanche : fermée

Attention, dernière entrée 10 minutes avant la fermeture de la déchetterie !

DÉCHETTERIE À PONT-DE-VAUX :

La Communauté de Communes Bresse et Saône possède actuellement deux déchetteries, l'une située sur la commune de Feillens, réservée aux usagers du secteur Sud, l'autre située sur la commune de Pont de Vaux, réservée aux usagers du secteur Nord.

Concernant cette dernière, celle-ci est construite selon des normes, qui sont aujourd'hui dépassées, et est très limitée en termes d'espace. Elle n'est plus adaptée, ni aux flux des usagers, ni aux flux des déchets réceptionnés.

Face à ce constat, afin d'apporter une nouvelle dimension à la gestion des déchets, la Communauté de Communes Bresse et Saône a lancé ce début d'année 2023 la procédure administrative pour la construction d'une nouvelle déchetterie évolutive, à destination des particuliers ET des professionnels toujours sur la commune de Pont de Vaux. Les travaux et aménagements seront lancés début 2024, pour une mise en service vraisemblablement à l'automne suivant. Le montant de l'opération atteint les 2 400 000€ TTC, hors subventions.



BÉNÉFICIER D'UNE CARTE DE DÉCHETTERIE :

Rendez-vous à la mairie ou au siège de la Communauté de communes pour récupérer votre carte de déchetterie. Pour rappel, la première est offerte puis chaque renouvellement de carte sera facturé au prix de 5€.

Contactez la Communauté de communes Bresse et Saône au 03 85 36 37 18 ou envoyez un mail à environnement@ccbresseetsaone.fr avec vos coordonnées et nous vous enverrons une nouvelle carte par courrier.

EMMÉNAGEMENT / DÉMÉNAGEMENT :

Vous emménagez ou déménagez sur la commune, alors déclarez-vous auprès de la Communauté de communes Bresse et Saône pour activer votre conteneur à ordures ménagères.

Trois solutions :

- rendez-vous sur le site internet : www.ccbresseetsaone.fr/environnement/gestion-des-dechets/jemmenage-je-demenage/ et déclarez le changement
- contactez la Communauté de communes par mail à environnement@ccbresseetsaone.fr ou par téléphone au 03 85 36 37 18
- rendez-vous au siège : 50 chemin de la Glaine à Bâgé-le-Châtel

Vous n'avez pas de bac à ordures ménagères ? Alors rendez-vous en mairie ou à la Communauté de communes pour en acheter un conforme et déjà pucé. Ils sont vendus selon deux formats :

- 140L = 34,80€
- 240L = 46,80€

SITE INTERNET :

Retrouvez sur le site internet de la Communauté de communes Bresse et Saône, toutes les informations liés à l'environnement comme :

- Les tarifs des différentes redevance ordures ménagères
- Le calendrier de collecte 2024 personnalisé pour votre commune
- La déclaration pour votre emménagement ou déménagement
- Les horaires de votre déchetterie
- Les consignes de tri
- Le mandat SEPA à imprimer si vous souhaitez payer votre redevance ordures ménagères en prélèvement automatique
- Les lieux des Points d'Apport Volontaire (PAV) sur votre commune
- Les délibérations prises en conseil communautaire
- Et bien d'autres encore...

Alors rendez-vous sur : www.ccbresseetsaone.fr

ANNONCES



AIDE AU TRANSPORT des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :

Une carte de transport nominative



Un carnet de 15 tickets de transport



Valable jusqu'au 31/12 de l'année en cours

Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

DOMMARTAIN TAXI | Bâgé-Dommartin
BR TAXI | Bâgé-le-Châtel
ALLO THOMAS TAXI | Feillens
TAXI SERVICE | Feillens
TAXI PRO | Menatlat
MICKAËL TAXI | Ozan
AMBULANCE TAXI PONT-DE-VAUX | Pont-de-Vaux
TAXI BAGE | Bâgé-Dommartin

DÉPLACEZ-VOUS SELON VOS ENVIES



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Sophie BERRY
Communauté de communes Bresse et Saône
03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr
@ccbresseetsaone

PONT-DE-VAUX (01)
20 MIN DE MACON - 40 MIN DE BOURG

La maison de l'eau et de la nature

Les Mondes Minuscules à l'assaut des sables !

Explor'games

OUVREZ GRAND VOS SENS

PARCOURS D'AVENTURES - EXPOSITION INTERACTIVE - ANIMATIONS

Communauté de Communes BRESSE & SAÔNE

PORTAGE DE REPAS À VOTRE DOMICILE

La Communauté de communes au service des usagers de 60 ans et plus

- 1 repas complet 9,00€
- 1 soupe 1,00€

177 Un repas assuré 7j/7

Comment fonctionne le portage de repas ?

La livraison des repas s'effectue de la façon suivante :

- LUNDI** : Livraison des repas du Lundi
- MARDI** : Livraison des repas du Mardi et Mercredi
- MERCREDI** : Plus de livraison
- JEUDI** : Livraison des repas du Jeudi et Vendredi
- VENDREDI** : Livraison des repas du Samedi et Dimanche

Le livreur ramène le repas au bénéficiaire ou peut le ranger dans le réfrigérateur avec son accord.

Qui peut bénéficier du service ?

Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Quel est le coût d'un repas ?

Le coût d'un repas est de 9€.
Le coût d'une soupe est de 1€.

Comment mettre en place ce service ?

Inscription auprès de la responsable par téléphone ou par mail.
Le bénéficiaire choisit la fréquence de la livraison des repas (quotidienne ou à sa carte) avec la possibilité de modifier sa commande au minimum 7 jours à l'avance.

À savoir

Il faut compter 7 jours pour la mise en place effective du service.

Attention

Pas d'adaptation possible des menus aux différents régimes !

Composition du repas

- Entrée
- Vieille ou poisson
- Légumes
- Pommes de terre / légumes
- Dessert
- Pain

Comment réchauffer les plats ?

Au bain-marie
Au four à micro-ondes (les baguettes sont disponibles à ce mode d'emploi).

Des plats équilibrés et adaptés

Préparés conformément aux normes de la Communauté de Communes Bresse & Saône.

Sophie BERRY
03 85 36 37 40
sberry@ccbresseetsaone.fr

Communauté de communes Bresse et Saône
50, chemin de la Glaise 01800 Bâgé-le-Châtel
03 85 36 37 18 / accueil@ccbresseetsaone.fr